

nullement celle de mes intentions; car je n'aurais demandé qu'à savoir.

Du reste, qu'on veuille bien observer encore que ce recueil, écrit avec les qualifications et les impressions du moment dont elles portent la date, n'est point un pamphlet, pas même un ouvrage de circonstance; mais bien des matériaux historiques, dont la plupart n'ont pour but que des vues générales et toutes philosophiques. Il est consacré à la mémoire d'un grand homme, désormais le domaine de l'histoire et des siècles: si je me suis abandonné sans réserve à toute ma vénération, à toute ma tendresse pour sa personne, c'est que je l'ai cru sans aucun inconvénient; il peut bien laisser désormais quelque chose à imiter; mais rien à craindre: *Il n'est plus!*

Passy, 20 décembre 1822.

MÉMORIAL DE S^{TE}-HÉLÈNE.

Depuis le 20 Juin 1815, veille de l'abdication de l'Empereur Napoléon, jusqu'au 15 Octobre, jour de l'arrivée à Sainte-Hélène.

Espace de près de quatre mois.

PRÉAMBULE.

J'ENTREPRENDS d'inscrire ici, jour par jour, tout ce qu'a dit et fait l'Empereur Napoléon, durant le temps où je me suis trouvé près de lui. Mais avant de commencer, qu'on me pardonne un préambule qui ne me semble pas inutile.

Jamais je ne me suis attaché à aucune lecture historique, sans avoir voulu connaître le caractère de l'auteur, sa situation dans le monde, ses relations politiques et domestiques, en un mot, les grandes circonstances de sa vie: je pen-

sais que là seulement devaient se trouver la clef de ses écrits, la mesure certaine de ma confiance. Aujourd'hui je me hâte de fournir à mon tour, pour moi-même, ce que j'ai toujours recherché dans les autres.

Je vais donc, avant de présenter mes récits, mettre au fait de ce qui me concerne.

Je n'avais guère que vingt et un ans au moment de la révolution; je venais d'être fait lieutenant de vaisseau, ce qui correspondait au grade d'officier supérieur dans la ligne; ma famille était à la Cour, je venais d'y être présenté moi-même. J'avais peu de fortune; mais mon nom, mon rang dans le monde, la perspective de ma carrière, devaient, d'après l'esprit et les calculs du temps, me faire trouver, par mariage, celle que je pouvais désirer. Alors éclatèrent nos troubles politiques.

Un des vices éminens de notre système d'admission au service, était de nous priver d'une éducation forte et finie.

Sortis de nos écoles à quatorze ans, abandonnés dès cet instant à nous-mêmes, et comme lancés dans un grand vide, où aurions-nous pris la plus légère

idée de l'organisation sociale, du droit public et des obligations civiles.

Aussi, conduit par de nobles préjugés, bien plus que par des devoirs réfléchis; entraîné surtout par un penchant naturel aux résolutions généreuses, je fus des premiers à courir au-dehors près de nos princes, pour sauver, disait-on, le monarque des excès de la révolte, et défendre nos droits héréditaires que nous ne pouvions, disait-on encore, abandonner sans honte. Avec la manière dont nous avons été élevés il fallait une tête bien forte ou un esprit bien faible pour résister au torrent.

Bientôt l'émigration devint générale. L'Europe ne connaît que trop cette funeste mesure, dont la gaucherie politique et le tort national ne sauraient trouver d'excuse aujourd'hui, que dans le manque de lumières et la droiture du cœur de la plupart de ceux qui l'entreprirent.

Défaits sur nos frontières; licenciés, dissous par l'étranger; repoussés, pros crits par les lois de la patrie, grand nombre de nous gagnèrent l'Angleterre, qui ne tarda pas à nous jeter sur les plages de Quiberon. Assez heureux pour ne pas

y avoir débarqué, je pus réfléchir, au retour, sur l'horrible situation de combattre sa patrie sous des bannières étrangères; et dès cet instant mes idées, mes principes, mes projets, furent ébranlés, altérés ou changés.

Désespérant des événemens, abandonnant le monde et ma sphère naturelle, je me livrai à l'étude, et sous un nom emprunté je refis mon éducation, en essayant de travailler à celle d'autrui.

Cependant, au bout de quelques années, le traité d'Amiens et l'amnistie du Premier Consul nous rouvrirent les portes de la France. Jen'y possédais plus rien; la loi avait disposé de mon patrimoine; mais est-il rien qui puisse faire oublier le sol natal ou détruire le charme de respirer l'air de la patrie!

J'accourus; je remerciai d'un pardon qui m'était d'autant plus cher, que je pus dire avec fierté que je le recevais sans avoir à me repentir.

Bientôt après, la monarchie fut proclamée de nouveau: alors ma situation, mes sentimens furent des plus étranges; je me trouvais soldat puni d'une cause qui triomphait. Chaque jour on en revenait à nos anciennes idées; tout ce qui

avait été cher à nos principes, à nos préjugés, se rétablissait; et pourtant la délicatesse et l'honneur nous faisaient une espèce de devoir d'en demeurer éloignés.

En vain le nouveau gouvernement avait-il proclamé hautement la fusion de tous les partis; en vain son chef avait-il consacré ne vouloir plus connaître en France que des Français; en vain d'anciens amis, d'anciens camarades, m'offraient-ils les avantages d'une nouvelle carrière à mon choix; ne pouvant venir à bout de vaincre la discordance intérieure dont je me sentais tourmenté, je me condamnai obstinément à l'abnégation, je me réfugiai dans le travail, je composai, et toujours sous mon nom emprunté, un ouvrage historique qui refit ma fortune, et alors s'écoulèrent les cinq ou six années les plus heureuses de ma vie.

Cependant des événemens sans exemple se succédaient autour de nous avec une rapidité inouïe; ils étaient d'une telle nature, et portaient un tel caractère, qu'il devenait impossible à quiconque avait dans le cœur l'amour du grand, du noble et du beau, d'y demeurer insensible.

Le lustre de la patrie s'élevait à une hauteur inconnue dans l'histoire d'aucun peuple : c'était une administration sans exemple par son énergie et par ses heureux résultats; un élan simultané qui, imprimé tout à coup à tous les genres d'industrie, excitait toutes les émulations à la fois; c'était une armée sans égale et sans modèle, frappant de terreur au-dehors et créant un juste orgueil au-dedans.

A chaque instant notre pays se remplissait de trophées; de nombreux monumens proclamaient nos exploits; les victoires d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland; les traités de Presbourg, de Tilsit, constituaient la France la première des nations et l'arbitre des destinées universelles : c'était vraiment un honneur insigne que de se trouver Français! Et pourtant tous ces actes, tous ces travaux, tous ces prodiges étaient l'ouvrage d'un seul homme.

Pour mon compte, quels qu'eussent été mes préjugés, mes préventions antérieures, j'étais plein d'admiration; et il n'est, comme on sait, qu'un pas de l'admiration à l'amour.

Or, précisément dans ce temps, l'Em-

pereur appela quelques-unes des premières familles autour de son trône, et fit circuler, parmi le reste, qu'il regarderait comme mauvais Français ceux qui s'obstineraient à demeurer à l'écart. Je n'hésitai pas un instant; j'avais, me disais-je, épuisé mon serment naturel, celui de ma naissance et de mon éducation; j'y avais été fidèle jusqu'à extinction; il n'était plus question de nos princes, nous en étions même à douter de leur existence. Les solennités de la religion, l'alliance des Rois, l'Europe entière, la splendeur de la France, m'apprenaient désormais que j'avais un nouveau souverain. Ceux qui nous avaient précédés avaient-ils résisté aussi long-temps à d'aussi puissans efforts, avant de se rallier au premier des Capets? Je répondis donc, pour mon compte, qu'heureux par cet appel de sortir avec honneur de la position délicate où je me trouvais, je transportais désormais librement, entièrement et de bon cœur, au nouveau souverain, tout le zèle, le dévouement, l'amour, que j'avais constamment nourris pour mes anciens maîtres; et le résultat de ma démarche fut mon admission immédiate à la Cour.

Cependant je désirais ardemment à mes paroles joindre quelques actions. Les Anglais envahirent Flessingue et menacèrent Anvers; je courus, comme volontaire, à la défense de cette place; Flessingue fut évacuée, et ma nomination de chambellan me rappela auprès du prince. A ce poste honorifique j'avais besoin, dans mes idées, de joindre quelque occupation utile; je demandai et j'obtins d'être membre du Conseil d'Etat. Alors se succédèrent des missions de confiance: je fus envoyé en Hollande, au moment de sa réunion, pour y recevoir les objets relatifs à la marine; en Illirie, pour y liquider la dette publique; et dans la moitié de l'Empire, pour inspecter les établissemens publics de bienfaisance. Dans nos derniers malheurs, j'ai reçu de douces preuves qu'après moi j'avais laissé quelque estime dans les pays où j'avais été envoyé.

Cependant la Providence avait posé un terme à nos prospérités: on connaît la catastrophe de Moscow, les malheurs de Léipzig, le siège de Paris. Je commandais dans cette cité une de ses légions, qui s'honora le trente et un mars de la perte d'un assez grand nombre de

citoyens. Au moment de la capitulation, je remis mon commandement entre les mains de celui qui venait après moi; je me croyais, à d'autres titres, d'autres devoirs encore auprès de la personne du prince; mais je ne pus gagner Fontainebleau à temps: l'Empereur abdiqua, et le Roi vint régner.

Alors ma situation devint bien plus étrange encore qu'elle n'avait été douze ans auparavant. Elle triomphait enfin cette cause à laquelle j'avais sacrifié ma fortune; pour laquelle j'étais demeuré douze ans en exil au-dehors, et six ans dans l'abnégation au-dedans; elle triomphait enfin, et pourtant le point d'honneur et d'autres doctrines allaient m'empêcher d'en recueillir aucun bien!

Quelle marche aurait été plus bizarre que la mienne? Deux révolutions s'étaient accomplies en opposition l'une de l'autre: la première m'avait coûté mon patrimoine, la seconde aurait pu me coûter la vie, aucune des deux ne me procurait d'avantageux résultats. Le vulgaire ne verra là-dedans qu'une tergiversation fâcheuse d'opinions, les intrigans diront que j'ai été deux fois dupe, le petit nombre seulement comprendra que j'ai deux

fois rempli de grands et d'honorables devoirs.

Quoi qu'il en soit, mes anciens amis, dont la marche que j'avais suivie n'avait pu m'enlever ni l'affection ni l'estime, devenus aujourd'hui tout-puissans, m'appelaient à eux. Il me fut impossible d'écouter leur bienveillance ; j'étais dégoûté, abattu ; je résolus que ma vie publique avait fini. Devais-je m'exposer au faux jugement de ceux qui m'observaient ! Chacun pouvait-il lire dans mon cœur !

Devenu Français jusqu'au fanatisme, ne pouvant supporter la dégradation nationale dont, au milieu des baionnettes ennemies, j'étais chaque jour le témoin, j'essayai d'aller me distraire, au loin, des malheurs de la patrie ; j'allai passer quelques mois en Angleterre. Comme tout m'y parut changé ! C'est que je l'étais beaucoup moi-même !

J'étais à peine de retour que Napoléon reparut sur nos côtes. En un clin-d'œil il se trouva transporté dans la capitale, sans combats, sans excès, sans effusion de sang. Je tressaillis ; je crus voir la souillure étrangère effacée et toute notre gloire revenue. Les destins en avaient ordonné autrement !

A peine sus-je l'Empereur arrivé de Waterloo, que j'allai spontanément me placer de service auprès de sa personne. Je m'y trouvai au moment de son abdication ; et quand il fut question de son éloignement, je lui demandai à partager ses destinées.

Tels avaient été jusque-là le désintéressement, la simplicité, quelques-uns diront la niaiserie de ma conduite, que, malgré mes relations journalières comme officier de sa maison et membre de son conseil, il me connaissait à peine. « Mais » savez-vous jusqu'ou votre offre peut » vous conduire ? me dit-il dans son étonnement. — Je ne l'ai point calculé, répondis-je. » Il m'accepta, et je suis à Sainte-Hélène.

A présent je me suis fait connaître ; le lecteur a mes lettres de créance en ses mains : une foule de mes contemporains sont vivans, on verra s'il s'en lève un seul pour les infirmer. Je commence.

Mardi 20 Juin 1815.

Retour de l'Empereur à l'Élysée, après Waterloo.

J'apprends le retour de l'Empereur à

l'Elysée, et je vais m'y placer spontanément de service. Je m'y trouve avec MM. de Montalembert et de Montholon, amenés par le même sentiment.

L'Empereur venait de perdre une grande bataille; le salut de la France était désormais dans la Chambre des représentans, dans leur confiance et leur zèle. L'Empereur accourait avec l'idée de se rendre, encore tout couvert de la poussière de la bataille, au milieu d'eux; là, d'exposer nos dangers, nos ressources; de protester que ses intérêts personnels ne seraient jamais un obstacle au bonheur de la France, et repartir aussitôt. On assure que plusieurs personnes l'en ont dissuadé, en lui faisant craindre une fermentation naissante parmi les députés.

Du reste, on ne saurait comprendre encore tout ce qui se répand sur cette malheureuse bataille: les uns disent qu'il y a eu trahison manifeste; d'autres, fatalité sans exemple. Trente mille hommes, commandés par Grouchy, ont manqué l'heure et le chemin; ils ne se sont pas trouvés à la bataille; l'armée, victorieuse jusqu'au soir, a été, dit-on, prise subitement, vers les huit heures, d'une terreur panique; elle s'est fondue en un ins-

tant. C'est *Crécy*, *Azincourt*, etc.....*.....
Chacun tremble, on croit tout perdu!

Mercredi 21.

Abdication.

Tout hier soir et durant la nuit la représentation nationale, ses membres les mieux intentionnés, les plus influens, sont travaillés par certaines personnes, qui produisent, à les en croire, des documens authentiques, des pièces à peu près officielles, garantissant le salut de

* Il y avait au texte *une véritable journée des Eperons*. Je ne dois pas passer ici sous silence ce qui en a amené la radiation.

L'Empereur, à Sainte-Hélène, qui seul savait que je tenais un journal, voulut un jour que je lui en lusse quelques pages. A cette expression de *journée des Eperons*, jetée par négligence, il s'écria avec chaleur: « Ah! malheureux! » qu'avez-vous écrit là! Effacez, Monsieur, » effacez bien vite!... Une journée des Eperons!... Quelle erreur! quelle calomnie!... » Une journée des Eperons! répétait-il. Ah! » pauvre armée! braves soldats! vous ne vous » étiez jamais mieux battus! » Et après une pause de quelques instans, il reprit avec un accent dont l'expression venait de loin: « Nous » avons eu de grands misérables parmi nous! » Que le Ciel le leur pardonne! Mais pour la » France, s'en relèvera-t-elle jamais! »

la France, par la *seule abdication de l'Empereur*, disent-ils.

Ce matin, cette opinion était devenue tellement forte, qu'elle semblait irrésistible. Le président de l'assemblée, les premiers de l'Etat, les meilleurs amis de l'Empereur, viennent le supplier de sauver la France en abdiquant. L'Empereur, peu convaincu, répond néanmoins avec magnanimité : il abdique !

Cette circonstance occasionne le plus grand mouvement autour de l'Élysée ; la multitude s'y presse, et témoigne le plus vif intérêt ; nombre d'individus y pénètrent, quelques-uns même de la classe du peuple en escaladent les murs ; les uns en pleurs, d'autres avec les accens de la démence, viennent faire à l'Empereur, qui se promène tranquillement dans le jardin, des offres de toute espèce. L'Empereur seul reste calme, et répond toujours de porter désormais ce zèle et cette tendresse au salut de la patrie.

Dans ce jour, je lui ai présenté la députation des représentans : elle venait le remercier de son dévouement à la chose nationale.

Les pièces et les documens qui ont

produit une si grande sensation, et amené le grand événement d'aujourd'hui, sont, dit-on, des communications régulières de MM. Fouché et Metternich, dans lesquelles ce dernier garantit Napoléon II et la régence, si l'Empereur veut abdiquer. Ces communications se seraient entretenues depuis long-temps à l'insu de Napoléon.

Il faut que M. Fouché ait un furieux penchant aux opérations clandestines. On sait que sa première disgrâce, il y a quelques années, vint d'avoir entamé de son chef des négociations avec l'Angleterre, sans que l'Empereur en sût rien. Dans les grandes circonstances il a toujours eu quelque chose d'oblique. Dieu veuille que ses actes ténébreux d'aujourd'hui ne deviennent pas funestes à la patrie !

Jeudi 22.

Députation de la Chambre des Pairs. —
Caulaincourt. — Fouché.

Je reviens passer quelques heures chez moi. Dans ce jour on a présenté la députation de la Chambre des pairs.

Le soir on avait déjà nommé une portion du gouvernement provisoire ;

MM. de Caulincourt et Fouché, qui étaient du nombre, se trouvaient au milieu de nous, au salon de service. Nous en faisons compliment au premier, ce qui n'était au vrai que nous féliciter pour la chose publique; il ne nous a répondu que par de l'effroi. Nous applaudissons, disions-nous, aux choix déjà connus. « Il est sûr, a dit Fouché, d'un ton léger, » que moi je ne suis pas suspect. — Si » vous l'aviez été, repartit assez brutale- » ment le représentant Boulay de la Meur- » the, qui se trouvait là, croyez que nous » ne vous aurions pas nommé. »

Vendredi 23. — Samedi 24.

Gouvernement provisoire présenté à l'Empereur.

Les acclamations et l'intérêt du dehors continuent à l'Élysée. Je présente le Gouvernement provisoire à l'Empereur, qui, en le congédiant, le fait reconduire par le duc Decrès. Les frères de l'Empereur, Joseph, Lucien, et Jérôme sont introduits plusieurs fois dans le jour, et s'entretiennent long-temps avec lui.

Cependant une nombreuse population s'agglomérât tous les soirs autour de

l'Élysée; elle allait toujours croissant. Ses acclamations, son intérêt pour l'Empereur, donnaient des inquiétudes aux factions opposées. La fermentation de la capitale était extrême; l'Empereur résolut de s'éloigner le lendemain.

Dimanche 25.

L'Empereur quitte l'Élysée.

J'accompagne l'Empereur, qui se rend à la Malmaison, et lui demande à ne pas le quitter dans ses destinées nouvelles. Ma proposition semble l'étonner, je ne lui étais encore connu que par mes emplois; il l'agrée.

Lundi 26.

Ma femme vient me trouver; elle a pénétré mes intentions; il devient délicat de les lui avouer, et difficile de la convaincre. « Chère amie, lui dis-je, en » m'abandonnant au devoir dont mon » cœur se trouve plein, j'ai la consolation de ne pas heurter tes intérêts: si » Napoléon II doit nous gouverner, je te » laisse de grands titres auprès de lui; si » le Ciel en ordonne autrement, je t'aurai ménagé un asile bien glorieux, un » nom honoré de quelque estime; dans

« tous les cas, nous nous retrouverons, ne fût-ce que dans un meilleur monde. »

Après des pleurs et des reproches mêmes qui ne devaient m'être que doux, elle se rend, me fait promettre qu'elle pourra venir me rejoindre bientôt; et, dès cet instant, je ne trouve plus en elle que l'exaltation, le courage qu'il m'eût fallu, si j'en eusse eu besoin.

Mardi 27.

Le Ministre de la marine vient à la Malmaison.

Je vais un moment à Paris avec le ministre de la marine, venu à la Malmaison au sujet des frégates destinées à l'Empereur. Il me lit les instructions qu'il leur envoie, me dit que l'Empereur comptait sur moi, qu'il m'emmène; il me promet de soigner ma femme dans la crise qui se prépare.

Napoléon II est proclamé par la législature.

J'envoie chercher mon fils à son lycée, résolu de l'emmener avec moi. Nous faisons un très-petit paquet de linge et de vêtemens, et retournons à la Malmaison; ma femme nous y accompagne, et revient le soir même. La route commen-

çait à être difficile et inquiétante; l'ennemi approchait.

Mercredi 28.

Je voulais revoir ma femme encore quelques instans; la duchesse de Rovigo me conduisit, ainsi que mon fils, à Paris. Je trouvai chez moi MM. de Vertillac et de Quiry: ce sont les derniers amis que j'ai embrassés; ils étaient terrifiés. L'agitation, l'incertitude, devenaient extrêmes dans Paris, l'ennemi était aux portes. En arrivant à la Malmaison, nous vîmes le pont de Châtou en flammes; on plaçait des postes autour de nous; il devenait prudent de se garder. J'entrai chez l'Empereur, je lui peignis ce que m'avait paru la capitale, je lui rendis l'opinion générale que Fouché trahissait effrontément la cause nationale; que l'espoir des bons Français était que lui Napoléon, se jeterait cette nuit même dans l'armée qui le demandait. L'Empereur m'écouta d'un air pensif, et me congédia sans rien dire.

Jeudi 29. — Vendredi 30.

Le Gouvernement provisoire met l'Empereur sous la garde du général Becker. — Napoléon quitte la Malmaison. — Il part pour Rochefort.

Toute la matinée le grand chemin de Saint-Germain n'a cessé de retentir au loin des cris de vive l'Empereur : c'étaient des troupes qui passaient sous les murailles de la Malmaison.

Vers le milieu du jour le général Becker, envoyé par le gouvernement provisoire, est arrivé ; il nous a dit, avec une espèce d'indignation, avoir reçu la commission de garder Napoléon et de le surveiller*.

* A mon retour en Europe, le hasard a mis en mes mains les pièces suivantes, relatives à cette circonstance ; je les transcris ici, parce que je les crois inconnues au public. Elles ont été copiées sur les originaux mêmes. Elles n'ont pas besoin de commentaires.

Copie de la lettre de la Commission du Gouvernement, à M. le maréchal, prince d'Eckmühl, ministre de la guerre.

Paris, ce 27 juin 1815.

« M. le Maréchal, les circonstances sont telles, qu'il est indispensable que Napoléon se

Le sentiment le plus bas avait dicté ce choix ; Fouché savait que le général

décide à partir pour se rendre à l'île d'Aix. S'il ne s'y résout pas, à la notification que vous lui ferez faire de l'arrêté ci-joint, vous devez le faire surveiller à la Malmaison, de manière à ce qu'il ne puisse s'en évader. En conséquence, vous mettrez à la disposition du général Becker la gendarmerie et les troupes nécessaires pour garder les avenues qui aboutissent de toutes parts vers la Malmaison. Vous donnerez à cet effet des ordres au premier inspecteur-général de la gendarmerie. Ces mesures doivent demeurer secrètes autant qu'il sera possible.

» Cette lettre, M. le Maréchal, est pour vous ; mais le général Becker, qui sera chargé de remettre l'arrêté à Napoléon, recevra de Votre Excellence des instructions particulières ; elle lui fera sentir qu'il a été pris dans l'intérêt de l'État et pour la sûreté de sa personne ; que sa prompte exécution est indispensable ; enfin, que l'intérêt de Napoléon pour son sort futur le commande impérieusement.

Signé duc d'OTRANTE, etc. »

Copie de l'arrêté de la Commission du Gouvernement. Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat.

Paris, le 26 juin 1815.

« La Commission du Gouvernement arrête ce qui suit :

» Art. 1^{er}. Le ministre de la marine donnera

Becker avait personnellement à se plaindre de l'Empereur, et il ne doutait pas

des ordres pour que deux frégates, du port de Rochefort, soient armées, pour transporter Napoléon Bonaparte aux Etats-Unis.

» Art. II. Il lui sera fourni jusqu'au point de l'embarquement, s'il le désire, une escorte suffisante, sous les ordres du lieutenant-général Becker, qui sera chargé de pourvoir à sa sûreté.

» Art. III. Le directeur-général des postes donnera, de son côté, tous les ordres relatifs aux relais.

» Art. IV. Le ministre de la marine donnera des ordres nécessaires pour assurer le retour immédiat des frégates, aussitôt après le débarquement.

» Art. V. Les frégates ne quitteront pas la rade de Rochefort avant que les saufs-conduits demandés ne soient arrivés.

» Art. VI. Les ministres de la marine, de la guerre et des finances, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
Signé duc d'OTRANTE.

» Par la Commission du Gouvernement, le secrétaire adjoint au ministère d'Etat,

» *Signé comte BERLIER.* »

Copie de la lettre du duc d'Otrante au ministre de la guerre.

Paris, le 27 juin 1815, à midi.

« M. le Maréchal, je vous transmets copie de la lettre que je viens d'écrire au ministre de

de trouver en lui un cœur aigri et disposé à la vengeance; on ne pouvait se

la marine, relativement à Napoléon. La lecture que vous en prendrez vous fera sentir la nécessité de donner des ordres au général Becker, pour qu'il ne se sépare plus de la personne de Napoléon, tant que celui-ci restera en rade.

» Agrérez, etc. *Signé duc d'OTRANTE.* »

Copie de la lettre du duc d'Otrante au ministre de la marine.

Paris, le 27 juin 1815, à midi.

« M. le Duc, la Commission vous rappelle les instructions qu'elle vous a transmises il y a une heure. Il faut faire exécuter l'arrêté tel que la Commission l'avait prescrit hier, et d'après lequel Napoléon Bonaparte restera en rade de l'île d'Aix jusqu'à l'arrivée des passeports.

» Il importe au bien de l'Etat, qui ne saurait lui être indifférent, qu'il y reste jusqu'à ce que son sort et celui de sa famille aient été réglés d'une manière définitive. Tous les moyens seront employés pour que la négociation tourne à sa satisfaction; l'honneur français y est intéressé; mais, en attendant, on doit prendre toutes les précautions possibles pour la sûreté personnelle de Napoléon, et pour qu'il ne quitte point le séjour qui lui est momentanément assigné. Agrérez, etc.

» Le président de la Commission du Gouvernement.

» *Signé le duc d'OTRANTE.* »

tromper plus grossièrement : ce général ne cessa de montrer un respect et un dévouement qui honorent son caractère.

*Le ministre de la guerre à M. le général
Becker.*

Paris, le 27 juin 1815.

« J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un arrêté que la Commission du Gouvernement vous charge de notifier à l'Empereur Napoléon, en faisant observer à Sa Majesté que les circonstances sont tellement impérieuses, qu'il devient indispensable qu'elle se décide à partir pour se rendre à l'île d'Aix. Cet arrêté, observe la Commission, a été pris autant pour la sûreté de sa personne que dans l'intérêt de l'État, qui doit toujours lui être cher.

» Si Sa Majesté ne prenait pas une résolution à la notification de cet arrêté, l'intention de la commission du Gouvernement est que la surveillance nécessaire soit exercée pour empêcher l'évasion de Sa Majesté, et prévenir toute tentative contre sa personne.

» Je vous réitère, M. le Général, que cet arrêté est pris dans l'intérêt de l'État, et pour la sûreté personnelle de l'Empereur, et que la Commission du Gouvernement considère sa prompte exécution comme indispensable pour le sort futur de Sa Majesté et de sa famille.

» J'ai l'honneur, etc. »

N. B. Cette lettre est demeurée sans signature, le prince d'Eckmühl, au moment de

Cependant les momens devenaient pressans, l'Empereur, sur le point de partir, envoie offrir, par le général Becker lui-même, au Gouvernement provisoire, de marcher comme simple citoyen à la tête des troupes. Il promettait de repousser Blucher, et de continuer aussitôt sa route. Sur le refus du gouvernement provisoire, nous quittons la Malmaison : l'Empereur et une partie de sa suite prennent la route de Rochefort, par Tours ; moi, mon fils, MM. de Montholon, Planat, Résigny, nous prenons par Orléans, ainsi que deux ou trois autres voitures de suite.

Nous arrivons à Orléans le trente au matin, et vers minuit à Châtellerault.

Samedi 1^{er} Juillet. — Dimanche 2

Notre route d'Orléans à Jarnac.

Nous traversons Limoges le premier juillet vers quatre heures du soir.

Nous dinons à la Rochefoucault le deux, et arrivons à sept heures à Jar-

l'expédier, ayant dit à son secrétaire : « Je ne signerai jamais cette lettre ; signez-la, ce sera assez. » Ce que le secrétaire, à son tour, ne se sentit pas plus la force de faire. A-t-elle été envoyée ou non ? c'est ce que je ne saurais dire.